

# Élections professionnelles à Pôle emploi Activités Sociales et Culturelles (ASC) :

## Pour une gestion garantissant des ASC accessibles à toutes et tous

Créées par la CGT, les ASC doivent **permettre l'accès pour tous à des activités**. Les ASC n'ont pas pour vocation de donner aux salariés un complément de revenu. Par ailleurs, comme le budget des ASC est un % de la masse salariale, nous devons gagner par la mobilisation l'augmentation des salaires et un véritable déroulement de carrière.



La CGT promeut les principes de solidarité, de fraternité et d'égalité entre les salariés, que ce soit au travail ou dans l'action sociale et culturelle. Elle est attentive à ce que les prestataires qu'elle sollicite respectent aussi ces principes. **C'est pourquoi la CGT favorise les associations sportives et culturelles de proximité et le tourisme social.**

Pour la CGT, **les CSE doivent aussi prendre en compte leur impact social et environnemental**. Cela passe par une réflexion globale sur le fonctionnement du CSE et par la mise en œuvre de prestations et de partenariats responsables. **Pour la CGT, les orientations des ASC sont un réel levier d'égalité sociale.**

Même si les prestations ont évolué au gré des transformations de la société, les ASC demeurent une grande conquête sociale originale et peuvent représenter un modèle alternatif à la société de plus en plus individualiste que nous connaissons.

### Avec la CGT, des Activités Sociales et Culturelles solidaires et émancipatrices.

### Voter pour la CGT, c'est :

- Revendiquer un **budget des ASC d'au moins 3,5% de la masse salariale** (2,5% actuellement).
- **Garantir des orientations claires**, prenant en compte les revenus et la composition du foyer, pour aller dans le sens de la justice sociale.
- Garantir l'accès aux **vacances pour tous**.
- Favoriser le **développement et l'accès aux activités culturelles et de loisirs pour tous**.
- Faire le choix, chaque fois que c'est possible, de **partenariats et de prestations porteurs de valeurs éthiques, sociales et environnementales**.

### Retour sur l'histoire des Activités Sociales et Culturelles :

C'est Ambroise CROIZAT, secrétaire général CGT de la Fédération des travailleurs de la métallurgie, député de la Seine et ministre à la Libération, fondateur de la Sécurité sociale, qui est à l'origine des Comités d'entreprise, en 1945.

**Le rôle historique du comité d'entreprise, aujourd'hui CSE, est de favoriser l'épanouissement des salariés par l'accès de tous aux vacances, à la culture et aux loisirs, dans une vision non consumériste.**

Les salariés sont, dans leur grande majorité, attachés aux CSE, non seulement pour les avantages apportés par les Activités Sociales et Culturelles (ASC), mais aussi parce qu'ils les ressentent comme des institutions protectrices, car gérés par les organisations syndicales.

## Dans les instances, sur le terrain, dans les négociations, La CGT EST DE TOUS LES COMBATS

Retrouvez ici la vidéo  
de la CGT sur les ASC

